

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 10040

présenté par

Mme Brenier, M. Minot, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Louwagie, M. Ramadier,
Mme Corneloup, M. Pierre-Henri Dumont, M. Masson, M. Kamardine, Mme Beauvais,
Mme Bonnivard, M. Boucard, M. Jean-Claude Bouchet, M. Dive, M. Hetzel, M. Pauget,
Mme Trastour-Isnart, Mme Poletti et M. de Ganay

ARTICLE 30

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.